

CHRONIQUE

PROBLEMES DE LA FORET AU PORTUGAL

Depuis le début du XIX^e siècle, l'évolution économique et sociale du Portugal s'accompagne d'une série de mutations des paysages particulièrement sensibles en ce qui concerne la forêt. L'étendue de cette dernière a plus que doublé, passant de 15 % environ à un tiers de la superficie du pays. Considérée comme un vaste ensemble évoluant dans le temps et dans l'espace, la forêt reflète, de la politique de reboisement à l'exportation de produits forestiers, la diversité des options choisies à un moment donné par la société. L'une d'entre elles a été, au XIX^e siècle, la reconstitution d'un patrimoine très diminué et très dégradé. Elle a été renforcée tout au long du XX^e siècle par une législation nationale. Ces reboisements ont abouti à un enrésinement massif du pays. A lui seul, le « pinheiro bravo », écotype de *Pinus pinaster* (Pin maritime), occupe 44 % de la superficie forestière. Depuis une dizaine d'années, les résultats de cette politique sont l'objet d'une critique de fond, provenant de milieux socio-professionnels variés et aux intérêts contradictoires. Ce « bilan » traduit la difficulté d'élaborer une politique forestière dans un pays où persiste un profond malaise socio-économique, surtout dans des milieux ruraux régionalement très contrastés et marginalisés par l'évolution économique.

Il ne s'agit pas de faire, ici, une étude exhaustive de tous ces problèmes, mais plutôt de présenter les principaux thèmes de réflexion dont la compréhension est actuellement indispensable à qui cherche à saisir les multiples relations du complexe milieu « naturel » - forêts - sociétés rurale et urbaine.

I. Une propriété et une exploitation forestières en mutation.

Pourquoi avoir choisi de replacer la forêt dans une perspective économique et sociale ? On retrouve toujours cette problématique au centre de la question forestière mais elle reste très difficile à évaluer à l'échelle natio-

nale car l'information dans ce domaine est déficiente. Il est néanmoins possible de donner une image sommaire de la propriété forestière et de son évolution récente (tableau 1).

TABLEAU 1
LES PROPRIÉTAIRES DE LA FORÊT (EN POURCENTAGE DE LA SURFACE TOTALE)

	1973	1979
L'Etat		
forêts nationales	2	2
forêts nationalisées en 1974	-	13,5
secteur public de la cellulose (Portucel)	-	1
Ensemble	2	16,5
Les forêts communales ("baldios")	10	10
Les forêts privées		
particuliers	85,5	72
industrie privée	2,5	1,5
Ensemble	88	73,5

Sources : DGOGF, 1979 - Journal A Capital du 21/03/1979.

La propriété privée est dominante, comme dans d'autres pays de l'Europe occidentale (France et Espagne, par exemple), et l'Etat ne possède qu'une petite partie du patrimoine forestier. Mais les mutations socio-économiques récentes, et surtout la réforme agraire en Alentejo, ont depuis peu modifié la distribution de la propriété; mais on peut se demander si elles ont modifié les conditions d'exploitation et, partant, la nature globale du problème social. Dans quelle « catégorie » placer les 13,5 % récemment nationalisés ? On ne peut pas négliger le fait que les nouvelles unités de production (Unités collectives de production (1), Coopératives...) créées à partir des latifundia détiennent aujourd'hui un tiers des montados (2) portugais. Un nouveau type de propriété et d'exploitation forestière s'est donc constitué.

L'Etat est un petit propriétaire. La plus grande partie des forêts nationales (matas nacionais) se trouve dans les régions littorales du Centre. A elle seule, la forêt-modèle de Leiria rassemble un cinquième de leur superficie. Les baldios (3), que l'Etat s'était approprié en 1938 par la loi

(1) UCP. Grande exploitation collective de travailleurs agricoles créées à partir de latifundia expropriés par la réforme agraire. On comptait 468 UCP en octobre 1976; elles couvraient 1.100.000 hectares.

(2) Le montado « représente la forme d'exploitation du sol la plus voisine de l'état naturel. L'homme se contente d'éclaircir une forêt de chênes-lièges ou de chênes-verts, de défricher le sous-bois de manière à faciliter la croissance des arbres et, dans le sol labouré, de cultiver de temps en temps des céréales en alternance avec de longues jachères » (P. Birot, *Le Portugal*. Paris, 1950, p. 121).

(3) Baldio: terrain relevant de la propriété communautaire d'un hameau, d'un village ou d'une commune. Désigne, dans le langage paysan du Nord et du Centre, l'ensemble des terres non cultivées par opposition au lavradio.

du Reboisement, viennent d'être restitués en janvier 1976 aux freguesias, les communes portugaises; toutefois, l'administration et les reboisements restent à la charge de l'Etat contre une compensation financière lors de l'exploitation; cette compensation représenterait 40 % de la valeur du bois négocié lors des coupes. Ces terrains communautaires, surtout localisés dans les milieux de montagnes du Nord et du Centre (6 % du territoire selon un recensement effectué en 1937), ont donc été en grande partie reboisés par l'Etat. Cette colonisation forestière et l'attitude quelque peu répressive des Services forestiers ont entraîné des conséquences sociales sans précédent: déclin rapide des activités pastorales, dépeuplement... Aujourd'hui, face au vide social des milieux montagnards, une politique de sauvegarde et de récupération est entreprise parallèlement à la poursuite des reboisements.

L'expression de propriété privée recouvre au Portugal des réalités très variées. Malgré l'absence de données statistiques fiables, on peut avancer que l'éventail des propriétaires forestiers est très large, allant du propriétaire d'un minifundium, exploitant ou non, qui possède toujours quelques milliers de mètres carrés de pins, aux grandes exploitations rationnelles d'Eucalyptus appartenant à des groupes industriels. De plus, depuis les nationalisations récentes intervenues dans le secteur privé, la situation a un peu changé. Une partie de la forêt appartient au secteur public: 3 000 ha environ pour la Portucel, du groupe de la Cellulose du Pin, ou au patrimoine forestier des banques, comme Borges e Irmao dans le nord du Portugal... Mais ce nouveau secteur garde un statut économique encore mal défini et son importance comme propriétaire forestier reste difficile à mesurer dans l'état actuel de l'information.

Poser le problème du rôle social de la forêt revient à aborder les difficultés socio-économiques actuelles du monde rural qui tiennent largement à l'inertie des structures de la propriété et de l'exploitation sur une grande partie du territoire portugais. Si la réforme agraire a essayé de mettre un terme à l'absentéisme des propriétaires et à la sous-exploitation des terres de l'Alentejo, d'autres problèmes (politiques, sociaux et financiers) en limitent la portée. En ce qui concerne la superficie forestière, les relations complexes existant entre propriété et exploitation sont toujours difficiles à établir sans enquête directe, les statistiques disponibles étant très incomplètes ou le plus souvent absentes. Toutefois, l'enquête sur les exploitations agricoles de 1968 donne une idée de la répartition des forêts (tableau 2).

En tenant compte des importantes marges d'erreur qui caractérisent cette enquête (sondage à 20 % des exploitations de moins de 20 ha), on retrouve l'opposition classique entre minifundium du Nord et latifundium du Sud. Mais la question ne peut pas se résoudre aussi facilement, il faudrait confronter ces données avec celles de la propriété. A la suite d'une enquête personnelle près de Guimarães (Minho), nous pouvons affirmer qu'il existe de gros propriétaires agricoles et forestiers, généralement absentéistes, dans une région où domine le minifundium. Dispersée en 1968 pour près du tiers de sa superficie entre de petites exploitations au parcellaire très émietté, la forêt portugaise doit compter beaucoup moins

de propriétaires que d'exploitants. Les latifundia du Sud possédaient environ un tiers de la superficie forestière totale, principalement des « montados »; mais l'augmentation des charges de gestion n'a pas favorisé le bon entretien (éclaircies, élagages, protection de la régénération...) des subéraies, et de ce fait la qualité du liège ne s'est pas améliorée aussi vite que les progrès de la subériculture. Il est encore trop tôt pour juger des effets de la réforme agraire sur les subéraies ou chênaies des propriétés collectives. D'une part, les mouvements fonciers sont inachevés; d'autre part les difficultés de relations sociales et économiques entre UCP, coopératives, « réserves » des grands propriétaires et l'Etat lui-même ne contribuent pas à clarifier la situation de la forêt en Alentejo. Signalons à ce propos le contrôle incertain exercé par l'Etat sur les arrachages de chênaies aux sols souvent fragiles. C'est dans cette région que depuis une dizaine d'années les paysages ont le plus changé. Les grands propriétaires et les industriels de la cellulose ont planté de vastes parcelles en Eucalyptus, espèce qui, aujourd'hui et dans le plus court terme, est plus rentable que le Chêne-liège.

TABLEAU 2
LA TAILLE DES EXPLOITATIONS AGRO-FORESTIÈRES

Superficie	Nombre d'exploitations (en %)	Superficie forestière (en %)
moins de 1 ha	25,6	1,3
de 1 à 4 ha	45,2	9,1
de 4 à 20 ha	24,5	18,4
de 20 à 100 ha	3,8	14,5
de 100 à 500 ha	0,7	16,5
de 500 à 1 000 ha	0,1	11
plus de 1 000 ha	0,1	29,2

Source : Inquérito às explorações agrícolas, 1968, INE.
NB : Les exploitations agro-forestières représentent près des 805 000 exploitations recensées. Les exploitations uniquement forestières ne sont pas mentionnées. De plus, 25 % de la superficie forestière (inventaire de 1966) a "disparu" des statistiques.

Malgré cette grande hétérogénéité de la propriété forestière privée et face aux mutations socio-économiques récentes, on retrouve toujours le trait dominant responsable du problème forestier actuel : l'absentéisme. Ce dernier prend des formes sociales très différenciées selon le type de propriétaires dont il s'agit.

Si l'on examine l'absentéisme des grands propriétaires (quelques familles, industriels, professions libérales...) aux propriétés divisées dans le Nord en de nombreuses exploitations, on constate que la déficience des structures locales et l'émiettement parcellaire contrarient souvent l'exploitation rationnelle de leur patrimoine; d'ailleurs, les subéraies se ressentiront encore longtemps de la faiblesse des investissements à long terme consentis avant 1974.

Différent est l'absentéisme des micro-proprétaires des régions intérieures de plateaux ou de serras, consécutif à l'émigration, qui a laissé à l'abandon de nombreuses friches et parcelles boisées dont on a parfois oublié le nom du possesseur. Ces micro-proprétaires forestiers, mal encadrés, dépendant de négociants locaux, sont peu conscients de la valeur de leur capital forestier et se contentent de viser des objectifs à court terme et procèdent à des coupes prématurées, mal réglées, pour compenser la baisse du revenu agricole. Ce comportement entraîne des conséquences néfastes pour l'équilibre et l'exploitation des parcelles forestières et ne contribue guère à l'équilibre économique des exploitations agricoles.

Les contrastes régionaux de l'évolution des structures rurales font apparaître une disparité dans les relations entre forêt et agriculture traditionnelles dans le montado (4) de l'Alentejo, elles se relâchent peu à peu pour donner lieu à une spécialisation des systèmes de production agricole, forestier, ou pastoral. Une tendance favorise le choix de l'exploitation forestière là où, par exemple, une meilleure rentabilité de la production de liège est possible (subéraies relativement denses). Mais ce choix a été contesté lors de l'introduction anarchique de l'Eucalyptus dans les latifundia, dans la mesure où elle s'est souvent faite soit directement sur des terres cultivables soit au détriment de l'équilibre hydrique des sols cultivés environnants.

Dans le nord du pays, cette spécialisation est plus ancienne. La forêt plantée a recouvert les moindres reliefs et a limité la superficie agricole aux vallées et aux petits bassins. Le paysan du Bas-Minho oppose les terres de culture, le lavradio au baldio (5), ce terme étant utilisé ici dans sa signification courante, celle qui désigne les friches et les forêts. Le mélange intime entre espace agricole et espace forestier ne facilite pas les mouvements fonciers agricoles; car l'utilisation de la forêt est normalement indispensable au fonctionnement de l'exploitation: la forêt, mata, fournit bois d'œuvre et bois de chauffage, le sous-bois, mato, est pâturé par le bétail à moins que coupé et porté à l'étable il ne serve de litière. Par ailleurs, ces derniers sont actuellement dominés par les investissements des émigrés qui convertissent les petites parcelles agricoles, en friches ou en forestées, en terrain à bâtir pour des maisons individuelles ou des lotissements.

La mutation de la propriété et de l'exploitation forestière se fait donc à des rythmes différents commandés par une dynamique contrastée des structures régionales ou locales. Les diverses formes d'absentéisme social, encore plus marqué dans le domaine forestier que dans le domaine agricole, persistent, malgré l'action de l'Etat qui s'était donné pour mission de « rendre au pays sa vocation forestière »...

(4) Cf. note 1, *supra*.

(5) Cf. note 2, *supra*.

II. Une politique forestière mal définie.

Il semble que les grands « moments » de la politique forestière remontent déjà à une quinzaine d'années. Cette « politique » se caractérise aujourd'hui par ses contradictions internes et par son incertitude quant à l'orientation socio-économique à suivre; s'y ajoutent les graves problèmes financiers que connaît l'Etat portugais. Mise en place définitive des administrations responsables, organisation du régime forestier, lois du Reboisement national (1938, 1954) développement des infrastructures dans les milieux montagnards; réorganisation de l'administration des forêts (1956); telle est, en résumé, la démarche suivie depuis le début du siècle. Critiquable sur de nombreux aspects (écologiques, sociaux...), elle a toutefois assuré la continuité des reboisements commencés au XIX^e siècle: l'Etat s'est donné peu à peu les moyens d'une politique. Quelle en est l'évolution récente ?

Le temps où l'on avait affaire à un service forestier unique est révolu. Dès 1965, un nouvel organisme, la Direction du développement forestier, avait été chargé des reboisements et de l'amélioration des pâturages, et tout particulièrement des pâturages sous couvert forestier. L'Institut des produits forestiers, créé en regroupant plusieurs administrations, s'occupe depuis 1973 de la commercialisation interne et externe des produits. Plus récemment, le nouveau Secrétariat à l'Environnement a institutionnalisé le Service national des Parcs naturels qui tente de promouvoir une politique de protection des milieux « naturels » les plus menacés. Devenus DGOGF en 1977 et réorganisés en 1979 (6), les Services forestiers d'autrefois ont donc éclaté en plusieurs branches. Faute d'un organisme permanent susceptible de représenter les divers services, ainsi que les industriels et les propriétaires forestiers, les actions entreprises ne peuvent guère être coordonnées. La forêt est si « sectorisée » que la promotion d'une politique forestière à long terme semble actuellement bien difficile.

La législation en vigueur constitue un autre facteur de freinage, par son ancienneté et ses déficiences. Les différents régimes forestiers ont été peu appliqués depuis 1974. D'autres dispositions législatives n'ont jamais été rigoureusement mises en vigueur et soulèvent de nombreuses polémiques, comme, par exemple, celles qui concernent l'aménagement des subéraies.

Les nouvelles lois postérieures au changement de régime ne touchent pas, en général, l'essentiel, c'est-à-dire la fixation des normes visant la propriété privée: quand elles existent, elles rencontrent une vive opposition. L'exemple de la loi sur les coupes de bois est significatif; les pressions de tous ordres sur l'Assemblée nationale ont abouti à sa suspension pure

(6) Dans le cadre du Ministère de l'Agriculture et des Pêches, la DGOGF, direction générale de l'aménagement et de la gestion des forêts, est chargée de l'aménagement (ordenamento) et de la gestion des forêts domaniales et des périmètres forestiers des baldios, ainsi que de la réglementation de la chasse et de la pêche en rivière, en liaison avec huit administrations régionales.

et simple. Au niveau local, négociants et propriétaires se sont élevés contre une bonne réglementation des coupes, trop drastique à leur avis. Seuls le Chêne-liège et l'Eucalyptus bénéficient aujourd'hui d'une législation sur les coupes. De nombreux responsables estiment qu'une législation renouvelée apporterait une solution à l'inertie des propriétaires privés, encouragerait les investissements pour reboiser, favoriserait le mouvement coopératif ou d'autres formes d'association, permettraient une meilleure coordination des actions et un appui technique indispensable.

Une administration dispersée et les insuffisances de la législation ne suffisent pas à tout expliquer. Les difficultés financières du pays freinent les possibilités d'une planification dans le domaine forestier, surtout pour maintenir un rythme soutenu de reboisement. Le problème des investissements est d'autant plus grave que le capital n'est amortissable qu'à long terme, condition défavorable qui explique la faible réceptivité actuelle de nombreux propriétaires. L'IFADAP créé en 1977 est l'organisme financier (7) qui accorde des prêts à 2,5 % sur 30 ans pour la forêt. Ce taux est sur le point d'augmenter : mais comment accélérer les reboisements privés avec un taux d'intérêt prévu à 12 % ?

Un administrateur responsable n'a pas hésité à affirmer : « Política florestal, em Portugal, não há ! » La spontanéité de cette observation pourrait passer pour irréfléchie, mais il y a déjà longtemps que les témoignages et de nombreux écrits de sources diverses la confirment. Où réside l'origine du « mal forestier » ? Dans l'inertie et les contrastes des structures sociales des milieux ruraux ? Dans la situation financière du pays, largement dépendante de l'extérieur ? Dans l'inexistence d'une politique régionale où s'intégreraient des plans forestiers adaptés aux problèmes écologiques, sociaux et économiques locaux. Il est impossible de trancher cette question sans une étude plus approfondie de tous les composants du système forestier. Mais on peut néanmoins dire que les mesures prises par l'Etat, caractérisées par des à-coups contradictoires, ne constituent ni un ensemble suffisamment cohérent, ni la base solide d'une politique forestière. Malgré tout, ce sont bien les plantations qui constituent la « réussite » des Services forestiers depuis le début du XIX^e siècle. Le fait d'avoir reconstitué une couverture forestière est en soi un aspect positif. Mais il ne suffit pas de se satisfaire de gains en superficie; on est aujourd'hui en mesure d'apprécier qualitativement les résultats de cette politique de reboisement, soit au niveau social et économique, soit au niveau de l'équilibre des écosystèmes forestiers.

III. Une forêt fragile.

Le qualificatif de « fragilité » ne se limite pas à exprimer les problèmes d'équilibre et de croissance écologiques des milieux forestiers. Il s'agit

(7) Institut financier d'appui au développement de l'Agriculture et des pêches, institution spécialisée, avec l'appui de la Banque du Portugal, dans le crédit à l'agriculture, la sylviculture, la pisciculture.

d'une fragilité globale dont la dimension socio-économique est fondamentale. Il n'est pas question ici d'entrer dans les détails historiques de la disparition progressive de la forêt portugaise dont quelques textes du Moyen Age font déjà état. Au moment de la création du premier organisme forestier de l'Etat en 1824, le Portugal ne comptait que très peu de bois ou forêts. Les espèces dominantes climaciques étaient plus ou moins « protégées » et aménagées par les sociétés rurales, puisqu'elles fournissaient la base de l'alimentation des hommes et des bêtes : châtaigniers dans le Nord et le Centre, chênaies et subéraies méditerranéennes dans le Sud. Par contre, les forêts de Chênes atlantiques avaient déjà pratiquement disparu. En moins de deux siècles, près de 20 % de la superficie du pays ont été reboisés. La forêt portugaise est donc essentiellement artificielle au Nord du Tage et surtout constituée par des montados dans le Sud (tableau 3).

TABLEAU 3
ÉVOLUTION DES ESPÈCES FORESTIÈRES DOMINANTES

	Superf. totale (milliers d'ha)	Espèces dominantes (en % de la superficie forestière)				
		Pinheiro bravo	Chêne liège	Chêne vert	Eucalyptus	Ensemble des quatre
1928	2 331, 41	48, 5	24	16, 3	non mentionné	88, 8
1979	2 953, 67	43, 8	22, 1	18, 1	7, 3	91, 3

Sources : 1928 - Mendes de Almeida, 1979 - Inventaire forestier national, DGOGF.
NB : Les critères de mesure du couvert forestier ont changé entre les deux dates.

Seules apparaissent deux espèces climaciques dominantes : le Chêne-liège et le Chêne-vert. Les subéraies, par leur intérêt économique évident, se sont spontanément régénérées ou ont été reconstituées à partir du début du XIX^e siècle. Par contre, le Chêne-vert, actuellement sans aucune utilité socio-économique, tend à disparaître (baisse de 8 % de 1966 à 1977). De rares forêts (Serra do Gerez) et de maigres taillis de Chênes (*Quercus robur*), *Q. pyrenaica*, *Q. lusitanica*) subsistent dans le nord et le centre du pays. L'espèce-reine, et l'on pourrait même parler de « mono-sylviculture » dans certaines régions, reste encore le Pinheiro bravo. Sans doute introduit au Portugal pendant le Moyen Age, peu exigeant et s'adaptant à des sols naturellement pauvres ou très dégradés, se régénérant spontanément, ce Pin est l'espèce dominante des reboisements effectués depuis le XIX^e siècle, même après la loi de 1938. Actuellement, 80 % des Pins ont moins de 40 ans et ils occupent 25 à 50 % des parcelles très récemment reboisées. Mais c'est l'Eucalyptus qui a le plus progressé; la superficie a plus que doublé en 10 ans pour les peuplements purs; il remplace le Pin ou le Chêne-liège dans le Centre et en Alentejo, tout en provoquant des polémiques écologiques sur les dangers de son implantation, en particulier du fait de ses exigences en eau édaphique.

L'uniformité du choix des espèces forestières, la préparation insuffisante du terrain, des peuplements aux densités souvent élevées caractérisent de nombreux reboisements. A ces conditions défavorables, il faut ajouter le mauvais entretien de beaucoup de forêts privées. On retrouve la même

relation entre propriété privée morcelée et le mauvais entretien de la masse forestière comme dans d'autres pays européens. Mais au Portugal, cette situation est d'autant plus alarmante que les massifs sont surtout artificiels, les reboisements relativement récents et les conditions locales, physiques ou sociales, peu propices à un maintien « naturel » de la forêt.

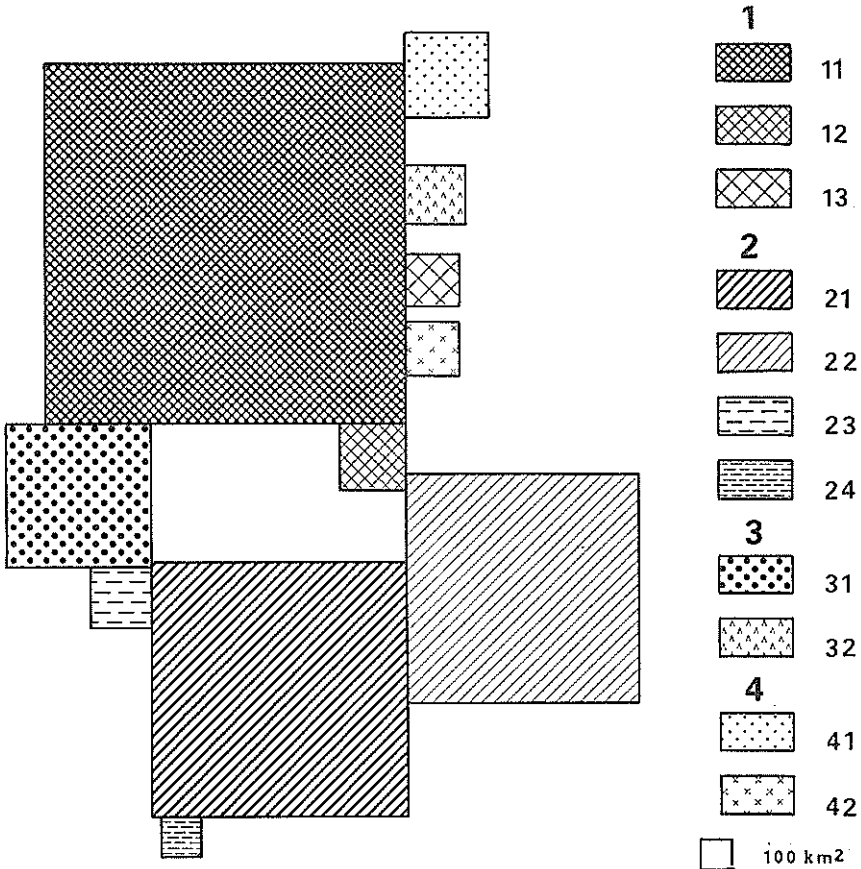


FIG. 1

Surface occupée par les principales espèces forestières

1. Espèces spontanées ou sub-spontanées à dominante atlantique : 11. Pinheiro bravo. — 12. Chênes. — 13. Châtaignier.

2. Espèces spontanées ou sub-spontanées à dominante méditerranéenne : 21. Chêne liège. — 22. Chêne vert. — 23. Pin pignon. — 24. Arbousier.

3. Espèces exotiques récemment introduites : 31. Eucalyptus. — 32. Résineux divers.

4. Autres espèces : 41. Feuillus divers. — 42. Forêts mixtes (espèces non spécifiées).

Source : Inventaire forestier, DGOGF, 1979.

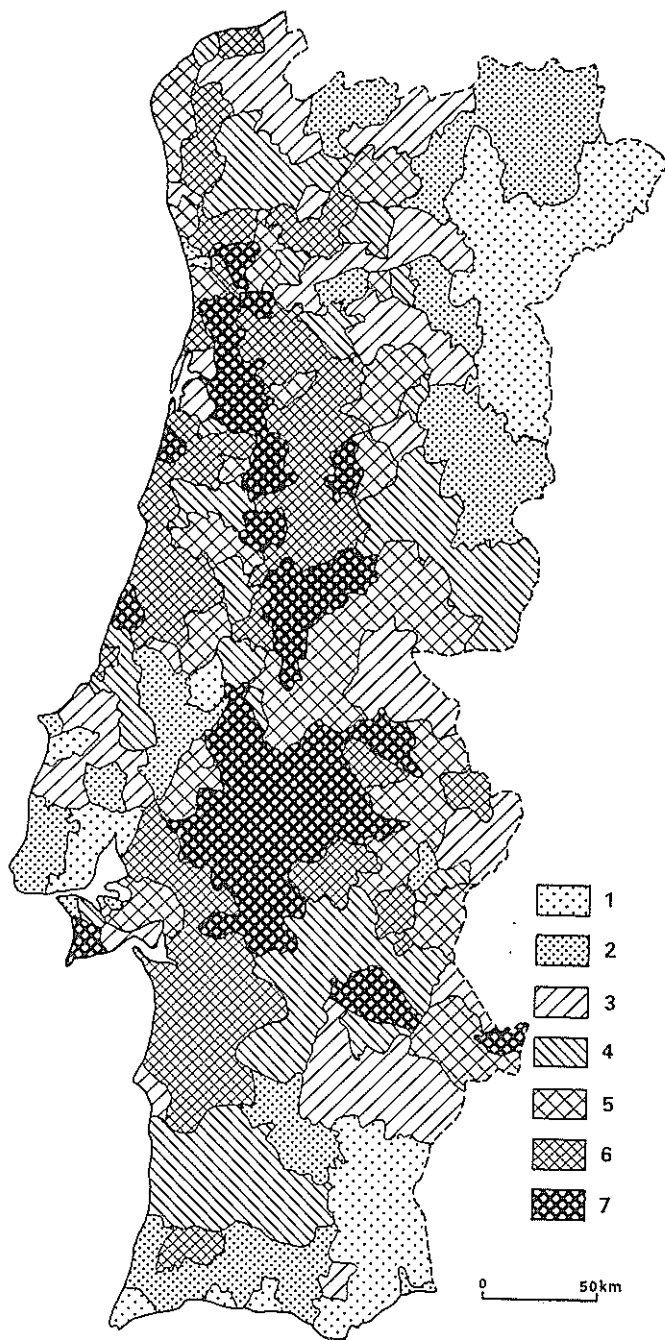


FIG. 2

Densité forestière par concelho

% de la superficie occupée par la forêt : 1. Moins de 10 %. — 2. de 10 à 20. — 3. de 20 à 30. — 4. de 30 à 35. — 5. de 35 à 45. — 6. de 45 à 55. — 7. plus de 55 %.

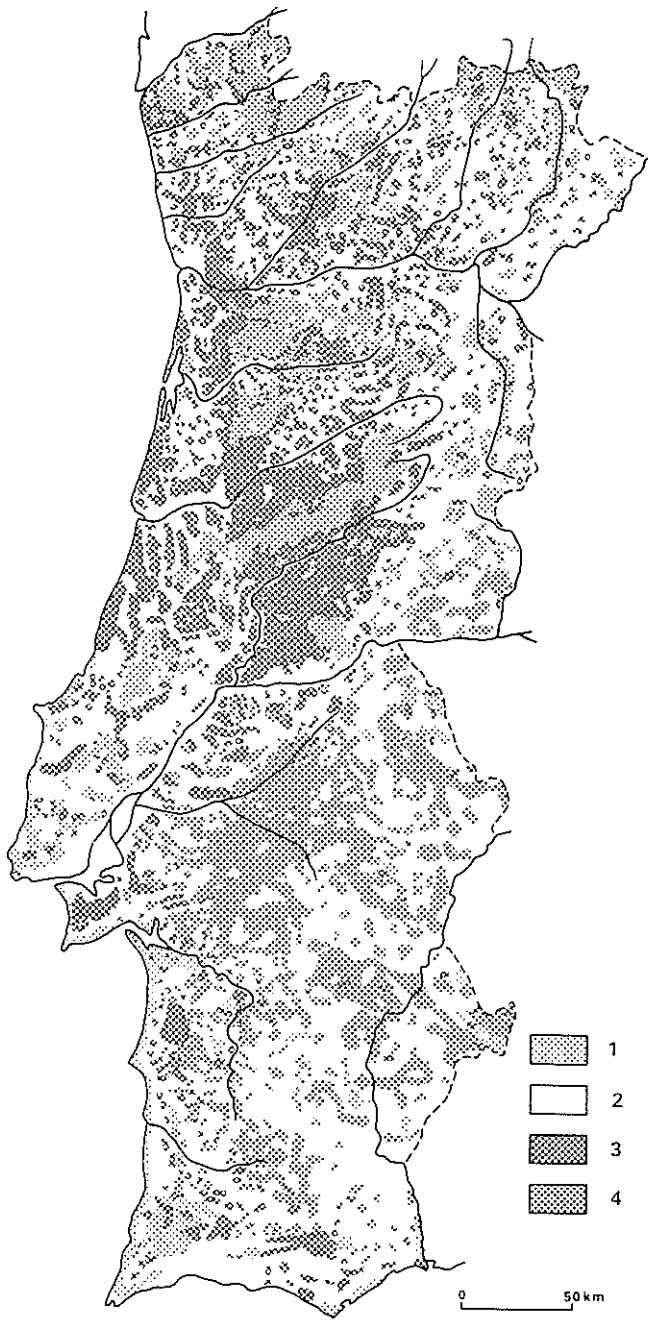


FIG. 3

Les grands types d'occupation du sol au Portugal, vers 1955

1. Terres incultes. — 2. Terres agricoles (regadio et segueiro). — 3. Forêts. — 4. Exploitations sylvo-pastorales ou agro-forestières.

D'après la carte agricole et forestière du Portugal au 1/500 000, Service de recensement et aménagement agraire, Ministère de l'Economie, édition 1969.

Cette « fragilité » pourrait donc se résumer en quelques points. Se pose d'abord le problème du choix des espèces par rapport aux facteurs écologiques limitants : pédogénèse et bilan hydrique en particulier pour l'Eucalyptus, vent sur le littoral, sécheresse à l'intérieur, etc. Peuvent ensuite être énumérés les points suivants : équilibre précaire et croissance parfois limitée; productivité en matière ligneuse souvent faible; grande sensibilité aux feux (massifs continus de résineux).

Depuis une vingtaine d'années, les services de recherche en sylviculture se sont beaucoup développés et des espèces exotiques remplacent peu à peu le Pinheiro bravo, surtout dans les milieux montagnards et les périmètres forestiers dépendants de l'Etat : *Pseudotsuga*, *Pinus radiata*, *Chamaecyparis*, etc. (20 % des superficies récemment reboisées); mais ces espèces sont encore actuellement peu répandues : moins de 2 % de la superficie forestière. Techniquement donc, la politique des reboisements se modifie grâce à meilleur choix des espèces et à une préparation soignée des terrains. Mais la question de la propriété privée et le faible recours à l'investissement freinent le rythme de la colonisation forestière. Tous les spécialistes s'accordent pour dire que le potentiel de production forestière est énorme, sans doute l'un des plus élevés en Europe. On évalue à plus ou moins 20 % la superficie du territoire qui pourrait être encore reboisée. Un constat théorique, qui, sans politique globale d'aménagement de l'espace rural ne pourrait que sacrifier les intérêts des sociétés rurales.

IV. L'enjeu forestier.

L'absence de politique forestière donne aujourd'hui libre cours à une série de pressions économiques provenant aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays; ces pressions sont d'autant plus fortes qu'une grande partie du territoire souffre d'un sous-équipement chronique et ne dispose que d'infrastructures insuffisantes.

Si les forêts dont la gestion dépend de l'Etat disposent d'un bon réseau de chemins, d'un système de prévention contre les incendies, d'une main-d'œuvre permanente quoiqu'insuffisante, la propriété privée est caractérisée par de graves carences dans tous ces domaines. Les difficultés d'accès, surtout dans les milieux montagnards boisés, multiplient les risques d'extension des incendies et rendent l'exploitation souvent impossible. De plus, les moyens techniques et humains de lutte contre les incendies restent faibles. Ces carences peuvent s'expliquer par le dépeuplement récent des milieux ruraux les plus boisés et par l'absentéisme des propriétaires qui rendent les investissements peu rentables dans ces domaines. Le sous-équipement local se fait aussi largement sentir pour ce qui touche au transport et à la commercialisation des produits forestiers; ces deux activités sont très mal structurées, ce qui laisse les coudées franches à de nombreux intermédiaires. La Commission pour l'étude des conditions d'approvisionnement en bois pour l'industrie, créée en 1978 et composée des représen-

tants des Services forestiers, de l'industrie et des producteurs, insiste beaucoup plus sur toutes ces difficultés que sur la pénurie de bois dont les « excès » de l'exportation seraient responsables.

L'impact socio-économique et même écologique du petit négociant, le « madeireiro » local, n'est pas négligeable. On le retrouve partout, et c'est surtout dans les régions de petites exploitations que son rôle, étroitement lié à la grande dispersion des petites scieries familiales (les deux tiers des 800 scieries portugaises), reste prépondérant; c'est le « maître » qui prend contact, décide des coupes dans des conditions parfois néfastes à l'équilibre des milieux, fixe les prix.

Le poids des grandes entreprises a été et reste énorme; possédant leurs propres exploitations, achetant aux propriétaires privés ou aux coopératives, elles dictent souvent la politique des prix, peu contrôlés par l'Etat. Elles se plaignent aussi de la faible productivité de certaines espèces forestières. Actuellement, les difficultés financières et l'endettement préocupent dirigeants et responsables de l'industrie. L'entreprise publique Portucel (70 % de la production nationale de cellulose) ne résiste qu'avec l'aide de prêts concédés par le Fonds monétaire international.

Le secteur coopératif forestier est en essor depuis quelques années. Il peut apporter des solutions viables aux difficultés techniques et commerciales des petits propriétaires. Mais en l'absence d'une politique forestière, le sort de ces coopératives n'est-il pas menacé? Leurs difficultés financières, le manque de préparation des dirigeants et la faible participation effective des associés ne sont pas des facteurs favorables à leur stabilité et à leur multiplication. Financièrement et techniquement mal appuyées par l'Etat, elles doivent lutter contre l'influence dominante des négociants et des grandes entreprises.

L'exportation est l'une des solutions recherchées par l'industrie portugaise et encouragée par l'Etat pour tenter de résoudre ses problèmes financiers et compenser la stagnation du marché interne. La tendance est nette en ce qui concerne les produits forestiers. De plus, la demande s'est accrue, surtout en Europe. Avec une moyenne de 17 % de la valeur des exportations depuis 1968, l'ensemble de ces produits vient de dépasser le cap des 20 %; 85 % des produits semi-finis ou bruts sont destinés à l'exportation et c'est toujours le liège qui conserve la première place. Evolution favorable ou défavorable au maintien équilibré du patrimoine forestier?

Les avis sont bien sûr partagés: on avance la « jeunesse » des forêts dont l'exploitation rationnelle s'avère indispensable, le plafonnement des reboisements, la tendance récente à l'augmentation des exportations dont à elle seule la Communauté européenne absorbe les deux tiers, entrée du Portugal dans le Marché commun... On parle déjà de « pillage » de la forêt portugaise! Ce terme est sans doute exagéré, mais il y a quand même lieu de s'inquiéter. Toutefois, la « jeunesse » d'une grande partie des milieux forestiers réclame certaines précautions et c'est peut-être dans ce domaine que la forêt portugaise semble la plus fragile. Elle ne semble pas à même de supporter le poids d'une politique forestière trop souvent contradictoire et brutale.

Reboiser est le mot d'ordre des services forestiers de l'Etat et l'apanage des grands monopoles industriels et de quelques propriétaires terriens. Les plantations ne relèvent pas pour autant d'une politique forestière planifiée au niveau de l'Etat, sans parler du niveau régional et local. A l'échelle nationale et internationale il manque l'organisation d'une « filière bois » stable et continue qui demanderait par ailleurs que l'Etat poursuive ou même accélère sa politique de reboisements rentables pour l'industrie.

Toutefois, c'est dans le contexte de la crise de la société rurale actuelle et dans les soubresauts de la réforme agraire que la forêt et les plantations forestières posent les plus graves problèmes aussi bien sur le plan socio-économique que sur le plan de la gestion écologique. C'est ainsi que les grands massifs forestiers nouvellement réaménagés ou gagnés sur l'espace agricole sont protégés contre les tentations d'accompagnement par les sociétés paysannes locales et tenus à l'écart des réformes agraires (8).

Le problème forestier s'est révélé il y a une dizaine d'années au moment où le plan national de reboisement des baldios touchait à sa fin, il n'est amplifié en prenant quelquefois la forme d'actes incendiaires. On peut se demander si, à court et à moyen terme, les tentatives de planification régionale déboucheront sur une action locale cohérente prenant en compte les problèmes ruraux. Dans la logique du système économique actuel, la politique d'aménagement forestier et de plantations d'Eucalyptus et de Pin maritime favorise la création d'une *forêt artificielle* sur le plan social et écologique et d'une forêt à la fois *marginale* et *concurrente* par rapport à la société rurale.

Nicole DEVY-VARETA.

(8) Les massifs forestiers peuvent être constitués en réserves avec l'ensemble des terres que les latifundistes ont pu conserver après que les grands domaines aient été démembrés par la réforme agraire.